

Les BPC illégaux de Reliance

Une expérience qui servira à tous dans l'avenir

POINTE-CLAIRE, le 17 décembre 2013 – Le maire de la Ville de Pointe-Claire, Monsieur Morris Trudeau, et les élus du conseil municipal de Pointe-Claire apprécient les efforts déployés par le gouvernement du Québec pour rendre l'entreposage illégal de produits toxiques beaucoup plus difficile pour les entreprises délinquantes.

« Si l'expérience inquiétante que nous avons vécue cet été avec la mise au jour d'un entreposage important de produits toxiques par Reliance aura servi à la mise en place d'un nouveau programme d'inspection et de contrôle plus efficace pour veiller à la protection de la santé et de la sécurité des citoyens, à Pointe-Claire comme partout au Québec, nous nous en réjouissons », a déclaré le maire Morris Trudeau.

Le maire a fait ce commentaire en conférence de presse à l'hôtel de ville, ce matin, en compagnie du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), Monsieur Yves-François Blanchet, lors de l'annonce du nouveau programme gouvernemental.

Inspection des bâtiments industriels

« Si nous avons eu la chance qu'aucune catastrophe ne survienne chez nous malgré l'important entreposage illégal de biphényles polychlorés (BPC) pendant autant d'années, nous nous réjouissons que le gouvernement du Québec intervienne pour éviter que de telles irrégularités ne se reproduisent.

« À Pointe-Claire, nous avons amélioré et resserré nos mesures d'inspection des bâtiments industriels. Nous travaillons avec les élus de l'agglomération et le Service de sécurité incendie de Montréal pour que les experts en prévention de ce service inspectent, sur une base annuelle, tous les bâtiments industriels de l'île de Montréal », a indiqué le maire Trudeau.

Plus aucuns BPC d'ici Noël

Le maire a aussi rappelé que toutes les matières contaminées aux biphényles polychlorés (BPC) toujours entreposées illégalement sur le site de la compagnie Reliance, du boulevard Hymus, auront été retirées d'ici Noël.

Ces travaux en cours visent principalement la vidange de transformateurs, la disposition de conteneurs d'eaux huileuses, de conteneurs de sols contaminés, des liquides contenus dans les transformateurs situés à l'extérieur ainsi que des barils présents dans le bâtiment.



Comme ils s’y étaient engagés depuis la mise au jour, en août dernier, de l’important entreposage illégal de produits toxiques sur ce site industriel situé à proximité d’un secteur résidentiel, les élus de la Ville de Pointe-Claire assurent un suivi systématique de sa décontamination et de sa réhabilitation.

Un appel d’offres public gouvernemental pour la caractérisation des sols sur l’ensemble de la propriété et l’élaboration de scénarios de réhabilitation du site est en préparation. Les travaux de caractérisation pourraient être réalisés au printemps prochain et seront suivis de mesures appropriées pour la réhabilitation complète du terrain.

Le conseil de la Ville de Pointe-Claire invite les citoyens à consulter le site Web de la Ville afin de suivre l’évolution du dossier au www.ville.pointe-claire.qc.ca

-30-

Source : Ville de Pointe-Claire

Renseignements: Jean Maurice Duddin, Astérisme relations publiques et communication, 514 771-5777
jmduddin@asterisme.com



POINTE-CLAIRE